

Le dentiste peut permettre à l'étudiant de céder leurs prestations au dentiste en fournissant l'information du régime avec la carte d'identification. Ensuite, le dentiste soumettra la demande de règlement en leur nom.

Étape 4 – Remplissez votre formulaire de demande de règlement et envoyez-le.

Assurez-vous de remplir complètement le formulaire de demande de règlement, d'attacher les quittances originale détaillée du fournisseur de services (les reçus de caisse ou de carte de crédit seuls ne sont pas des preuves de paiement acceptées) et de soumettre toute la documentation à Green Shield Canada. Les formulaires de demande de règlement doivent être accomplie par l'étudiant et envoyé par la poste à :

Green Shield Canada
Demandes de règlement pour soins dentaires
C.P. 1608
Windsor (Ontario)
N9A 7G1

Pour certaines demandes de règlement, Green Shield peut demander une confirmation supplémentaire de paiement. Alors, S.V.P. veuillez être sûr de faire une copie de votre demande pour vos dossiers.

N.B. Toutes le demandes de règlement doivent être reçues par Green Shield au plus tard dans les 12 mois suivant la date à laquelle le service remboursable a été obtenu.

BESOIN D'AIDE ?

N'importe questions devraient être dirigées vers le Vice-Président aux Services au bureau de Direction de l'AGÉUSA.

Vice-Président aux Services
Bureau de direction
de l'AGÉUSA
1695, Route 1
Pointe-de-l'Église, (N.-É.)
Canada, B0W 1M0
(902) 769-2114 poste 110
Télec. : (902) 769-0056
ageusa@usainteanne.ca

Vous pouvez également vous rendre au Centre des étudiants au site Web de Green Shield Canada pour consultez le livret des prestations et autres information importantes :

ageusa.ca/greenshield

GREEN SHIELD
CANADA

Connaître votre régime dentaire



AGÉUSA



Association générale des étudiants
de l'Université Sainte-Anne

PRESTATIONS DENTAIRES

1 000 \$ par personne assurée par année de prestation (assurance de base et assurance tous risques de base combinées)

Prestations fournies	Votre co-paiement
Services de base	0 %
Services tous risques de base	20 %

Services de base :

- Les rappels comprennent les examens, la radiographie interproximale et le nettoyage des dents une fois par année de prestation.
- Les traitements au fluorure une fois par année de prestation.
- Les examens de la bouche complets, généraux ou détaillés, les examens radiographiques complets de la bouche et les radiographies panoramiques, une fois tous les 3 ans.
- Restaurations de base, obturations et implants.
- Extractions et services de chirurgie. Anesthésie générale et sédation par intraveineuse seulement en association avec une (des) extraction(s) admissible(s) ou à une chirurgie de la bouche.

Services tous risques de base :

- Traitement endodontique y compris le traitement de canal conventionnel.

- Traitement périodontique incluant le détartrage ou le surfaçage radiculaire, 2 unités par période de 12 mois débutant le 1er septembre.
- Équilibrage occlusal - meulage sélectif des faces dentaires pour ajuster l'empreinte dentaire, 2 unités de temps par période de 12 mois.
- Services de prothèse dentaire standard une fois tous les 3 ans, incluant le remarginage et le rebasage des prothèses ainsi que des ajustements dans les 3 mois suivant la mise en place de la prothèse.



N.B. Avant d'entreprendre le traitement, si le coût de tout traitement proposé devait dépasser les 300 \$, il est recommandé de soumettre une estimation des coûts établie par votre dentiste.

En cas de divergence entre les informations présentes et les contrats entre AGÉUSA, Green Shield Canada et les compagnies d'assurance, les conditions des contrats s'appliqueront.

COMMENT IL FONCTIONNE

Étape 1 – Choisissez un dentiste et prenez un rendez-vous

Puisqu'il existe plusieurs cliniques et services dentaire en Nouvelle-Écosse, les étudiants sont encouragés à comparer les prix en avance.

Les prestations indiqués ci-après sont admissibles si elle visent les frais raisonnables et habituels exigés par un dentiste reconnu conformément au guide des honoraires. Il est important de se rendre compte que certains bureaux dentaires peuvent charger plus que le guide des honoraires.

Dans les provinces où il y a plus d'un guide des honoraires, Green Shield remboursera les frais des traitements selon les honoraires conventionnels

Étape 2 – Procurez-vous une formulaire de demande de règlement

Les formulaires de demande de règlement sont disponibles au bureau de Direction de l'AGÉUSA ou peuvent être imprimés du site Web de Green

Étape 3 – Assistez à votre rendez-vous et payez votre dentiste.

Il est à la discrétion du dentiste comment le paiement est effectué. Les étudiants peuvent être requis de payer le dentiste puis ensuite soumettent leur demande à Green Shield.

ou